

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1127>



Français, pendant que nous faisons la fête, le gouvernement assassine nos libertés.

- Accueil - Actualités - Communiqués -
Date de mise en ligne : mercredi 20 juin 2018

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Ce matin, 20 juin 2018, à l'heure du laitier, la police a cueilli chez eux, dans la région de Bure et ailleurs, une dizaine de militants antinucléaires.

Parmi les arrêtés, on compte Etienne Ambroselli, avocat à la Cour d'Appel de Paris depuis 2001, spécialisé dans les questions de droit de l'environnement, conseiller juridique du Réseau « Sortir du nucléaire », défenseur des militants de Bure... Un avocat au barreau de Paris, donc, rien de moins... Mais aussi diverses autres personnes dont nous ne pouvons donner pour le moment que l'initiale du prénom : A, J, A, C, M, M, C... car nous ne savons pas si elles souhaitent ou non se voir exposées dans la presse.

Elles ont en commun d'être des figures du mouvement antinucléaire français. Plusieurs d'entre elles sont placées en garde à vue pour 48 ou 96 heures. C'est au violon qu'elles feront la fête de la musique. Et personne ne pensera à elles. Bien joué, l'artiste !

Parmi les motifs invoqués ou évoqués, il semble qu'il y ait pêle-mêle : les événements survenus en 2017 (grilles de l'écothèque tombées en février, action isolée contre l'hôtel-restaurant de l'Andra, manifestation du 15 août, ces événements faisant l'objet d'une commission rogatoire)... ainsi que, pour certaines, les quelques vitrines cassées (par d'autres) lors de la manifestation du week-end dernier à Bar-le-Duc... (Voir : [Bure à la veille du 16 juin 2018-](#) et [Bar-le-Duc, 16 juin 2018-](#))

D'après des échos reçus voici quelques heures, les personnes qui ont été relâchées se voient poser des questions très disparates sur la façon dont la lutte s'organise, les rapports entre « violents » et « non-violents »... mais aussi le rôle du Réseau "Sortir du nucléaire". Tout cela semble dans la continuité de l'enquête/procédure pour « association de malfaiteurs » qui plane au-dessus de la lutte depuis quelque temps.

Bien entendu, ces arrestations à domicile se sont accompagnées de « perquisitions » : tant qu'à faire, faisons main basse sur tous les documents militants !

Il s'agit clairement d'une tentative d'intimidation des personnes actives, et de division du mouvement. C'est surtout un avertissement : après les sévères sanctions prises contre les lanceurs d'alerte de Greenpeace, chacun doit savoir désormais que nul n'est à l'abri de la répression policière et judiciaire. Quelque part, on a tous un profil de migrant.

Plus le nucléaire civil et militaire approche de sa faillite, plus il devient urgent d'étouffer dans l'oeuf la parole de ceux qui dénoncent le danger. Ce n'était encore qu'un projet de loi sous la précédente Présidence :

Cf. [Etat d'urgence, "calamités publiques" et accident nucléaire : le gouvernement cible les antinucléaires-](#)

C'est aujourd'hui un début de mise en oeuvre effective, hors état d'urgence. A chacun ses suspects, ses brebis galeuses. A chacun ses Juifs et ses tziganes. A quand la rafle du Vel' d'Hiv' ?

C'est excessif, direz-vous ? Mais voyons, avait-il l'air méchant, le brave Maréchal ? Il ne disposait même pas de la bombe atomique !

Post-scriptum :

Voir aussi :

Français, pendant que nous faisons la fête, le gouvernement assassine nos libertés.

[Communiqué de presse d'avocates et d'avocats : Nouvelle étape dans la répression des opposants à l'enfouissement des déchets nucléaires à BURE-](#)